

FONCIER D'ACTIVITÉS CARRIÈRES

- Recyclage / Reconversion Densification / Intensification
 Démolition / Reconstruction Démolition / Renaturation

Volcan du Montpeloux Saillant (63)

Une ancienne carrière qui se transforme en théâtre en plein air



Le site du Montpeloux constitue une singularité volcanique des Monts du Forez. En 2000, l'ancienne Communauté de Communes de la Vallée de l'Ance (la CCVA n'existe plus depuis le 01/01/2017 pour prendre la dénomination CC Ambert-Livradois-Forez) a entamé la réhabilitation de cette "friche industrielle". Cet ancien volcan ayant servi de carrière de basalte (orgues remarquables), un premier projet a été imaginé afin d'en faciliter la découverte de façon sécurisée. Devant l'immensité sculpturale du volcan, des falaises basaltiques et coupes géologiques, l'idée d'un lieu de spectacle en plein air est rapidement devenue une évidence. Le projet assume l'héritage industriel du site en maintenant son caractère ouvert et artificiel à travers un parcours d'interprétation et un aménagement paysager qui favorise la recolonisation végétale. Un belvédère surplombe le site et offre une vue panoramique remarquable sur la Vallée de l'Ance. Le théâtre de plein air, d'une capacité d'accueil de 200 places, est inauguré en 2006. Depuis cette date, un festival porté par la collectivité locale s'y déroule chaque année : le Festival du Volcan de Montpeloux.



OBJECTIFS

Reconvertir et sécuriser le site d'une ancienne carrière, créer un lieu culturel et touristique attractif ouvrant une nouvelle porte sur la Vallée de l'Ance, mettre en valeur également la singularité géologique du lieu (volcan) et provoquer une recolonisation végétale.

ENVIRONNEMENT URBAIN

Relief volcanique des Monts du Forez, vallée de l'Ance ; zone naturelle et agricole à proximité d'un hameau.

REPÉRAGE FONCIER

Suite à l'arrêt de l'exploitation de la carrière, le site était fréquenté de façon informelle alors qu'il n'était pas sécurisé par de nombreux. Méthode de repérage : connaissance de la CCVA de son territoire, bouche-à-oreille.

ACTEURS

PROPRIÉTAIRE	Commune de Saillant
MAÎTRISE D'ŒUVRE	Etudes préalables : Mille lieux sur la Terre. Conception et aménagement : Itinéraire Bis / David Robin architecte mandataire, Frédéric Reynaud (paysagiste)
EXPLOITANT DU SITE	Communauté de commune Ambert-Livradois-Forez (réservation des spectacles par l'Office de Tourisme, gestion par le service culturel de la CC)
EMPRISE FONCIÈRE	3,7 ha
FINANCEURS / INVESTISSEURS	Conseil Général du Puy de Dôme, Conseil Régional d'Auvergne, Union Européenne, CCVA

LEVIERS MOBILISÉS

STRATÉGIE FONCIÈRE

- » Le rachat du foncier par la commune a permis de procéder à la sécurisation de cette friche industrielle avant même que la CCVA n'envisage le projet. La société qui exploitait la carrière avait fait un minimum de travaux pour la mise en sécurité du site. Pour assurer l'exploitation du projet, une convention de mise à disposition du site (MOA) par la commune à la CCVA a permis d'éviter un transfert de propriété.

RÈGLEMENTATION, OUTILS PLANIFICATION

- » A l'époque, la commune était couverte par le Règlement National d'Urbanisme autorisant la mutation du site.

SUBVENTIONS, AIDES

- » Coût des aménagements (700k€) pris en charge par l'Union Européenne (40% au titre du fonds européen d'orientation et de garantie agricole ou FEOGA), le Conseil Général du Puy-de-Dôme (30%), le Conseil régional d'Auvergne (10%) et la communauté de communes (20%).

CONCERTATION/PARTICIPATION

- » Une vingtaine d'habitants de la commune, et en particulier du hameau voisin de la carrière, ont été associés au Comité de Pilotage et à la définition du projet : détermination du cahier des charges, sélection des prestataires, contribution à la scénographie.

MOBILISATION DES ÉLUS

- » Quelques élus avaient la volonté forte de faire de ce lieu un site avec une certaine notoriété qui fasse parler de la vallée.

LABELLISATION

- » En 2009, cet aménagement a reçu le 2ème prix "Valeurs d'exemples" (Palmarès Départemental de l'Architecture et de l'Aménagement), dans la catégorie "Aménagements urbains ou ruraux".

AUTRES LEVIERS

- » Le site était déjà identifié avant l'engagement du projet comme remarquable, du fait de ses qualités géologiques et paysagères : site classé par arrêté ministériel, inscrit à l'inventaire des sites pittoresques du Puy-de-Dôme depuis 1973, retenu à l'inventaire du patrimoine géologique régional.
- » La réalisation collective d'un cahier des charges et d'une véritable étude de définition ont permis de préciser les possibilités et d'établir une commande ambitieuse. Cette ambition a permis de faire appel à des équipes d'architecte hors région.

CONTRAINTE ET OBSTACLES RENCONTRÉS

ACCEPTABILITÉ SOCIALE, RECOURS JURIDIQUES, ETC.

- » Certains élus hésitaient à s'impliquer dans un projet de valorisation touristique. Ils ont progressivement accepté cette idée au cours de l'élaboration des études pré-opérationnelle et de conception.
- » Certains habitants du hameau voisin étaient opposés à tout aménagement du site car victimes des nuisances provoquées par les tirs de mine durant la période d'exploitation de la carrière. Un syndicat d'action contre l'exploitation avait été formé. Les porteurs de projet avaient été alertés par la mairie sur les réactions des habitants face à une potentielle intention de valorisation touristique à l'étude.

CONTRAINTE FINANCIÈRES

- » Le projet était conditionné par l'obtention des subventions (20% d'autofinancement par la CCVA). Les fonds apportés par le Département et de la Région étaient liés au développement touristique et culturel, et ceux débloqués de l'Europe concernait la resorption de points noirs paysagers.

AUTRES CONTRAINTE

- » Les tirs de mine étaient réguliers au cours de l'exploitation de la carrière. Il a fallu sécuriser le site : le risque de chute d'orgues, notamment, a été sécurisé par la mise en place de filets de protection.
- » Le pari osé et risqué de faire un tel projet au programme ambitieux en plein milieu d'une vallée, une forme de pression par rapport à un projet original, ainsi que le pari d'une architecture résolument moderne, avec de la mise en œuvre de matériaux bruts, enfin la végétalisation avec des essences locales.



LES ATOUTS DU PROJET	LES DIFFICULTÉS LIÉES AU PROJET
<ul style="list-style-type: none"> » La concertation des habitants, au-delà de favoriser l'acceptation de l'opération, a permis une appropriation complète et durable du projet par les habitants. » La gouvernance élargie et la méthode de travail ont permis, dans un premier temps, de révéler la richesse du site, notamment son caractère spectaculaire et contemplatif. A la suite de cela, la phase opérationnelle a entraîné des recherches de financement. » Un collectif d'artistes est venu s'installer sur la commune et a permis aux associations culturelles locales de s'approprier la scène. Cet investissement a contribué à une réelle mise en confiance les habitants. » L'aménagement réalisé et la programmation culturelle participent à rendre plus visible et vivant un lieu d'intérêt patrimonial géologique, à retranscrire l'histoire du site (histoire géologique, moyenâgeuse, exploitation minière), à mettre en valeur un lieu à fort intérêt paysager et à le rendre accessible. Il favorise également la recolonisation végétale autour du parking et sur l'esplanade. » Le site est apprécié, par les visiteurs et les habitants, pour le renouveau et les aménités qu'il propose. Il participe à l'attrait touristique de la commune, en proposant, au sein de son cratère, un festival de théâtre, de musique, de danse et de cirque, sur scène et sur l'eau. » Le projet assume l'héritage industriel du site en maintenant son caractère ouvert et artificiel. Il favorise également la recolonisation végétale autour du parking et sur l'esplanade haute. 	<ul style="list-style-type: none"> » Quelques chutes de blocs depuis les orgues, partie proche de l'accès au public sécurisée par des grillages métalliques

DYNAMIQUE SUR LE TERRITOIRE DU PROJET

- » Initié par une action volontariste des élus de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ance, le projet a permis d'impulser une vraie politique culturelle sur le territoire, tant en direction des touristes que des habitants.

RÉPLICABILITÉ / DES EXEMPLES SIMILAIRES

- » Cette opération est loin d'être unique. D'autres exemples de revalorisation de carrières en espaces culturels existent : les anciennes carrières de Rognes (13) sont régulièrement converties en lieu de spectacle en plein air, notamment pour le festival international de piano de la Roque d'Anthéron. Aux Baux-de-Provence (13), les anciennes carrières ont aussi été converties en un lieu culturel : les Carrières de Lumière. Sur le même territoire que le projet, on trouve également le Volcan de Lemptégy, ancienne carrière transformée en site touristique et parc de loisirs.
- » En milieu rural, les paysages laissés par les exploitations du sol et du sous-sol – mines ou carrières – sont souvent spectaculaires. Ils peuvent, à certaines conditions, recevoir des aménagements touristiques qui associent parcours de découverte et équipements culturels.

MOYEN DE REPÉRAGE DE CETTE TYPOLOGIE DE FONCIER

- » Méthode et outil de repérage des friches développés par le Cerema et qui s'appuie sur les fichiers fonciers.
- » Bonne connaissance du territoire des acteurs locaux.

Sources

<https://loireforez.com/noesit//fiche/volcan-du-montpeloux-106115/>

<http://www.caue-observatoire.fr/ouvrage/amenagement-du-site-du-volcan-du-montpeloux/?communes=saillant>.

<https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/culture-et-vie-associative/festival-du-volcan-du-montpeloux/>

« Journal du Parc Livradois-Forez n° 13 - Printemps-été 2007 », calameo.com, consulté le 9 septembre 2020, <https://www.calameo.com/books/000011057d282cf6be658>.

« Sites touristiques La délicate reconversion des carrières », 31 octobre 2008, <https://www.lemoniteur.fr/article/sites-touristiques-la-delicate-reconversion-des-carrieres.1196589>.

Contact

Nicolas TAILLANDIER

Agent de développement local

ComCom de la Vallée de L'Ance

nicolas.taillandier@bureaub02.care

06 13 33 94 29

